

Lieu : Voiron

Rédacteur : L. Raisin-Dadre

Validation : D Riccardi

Diffusion : CD présents, excusés, Commissions, CODEP Présidents et Trésoriers, site

Samedi 25 novembre 2017

COMITE DIRECTEUR

TITULAIRES			
BEL Jean Marc	P	JORAND Georgette	P
BEAUDEAU Christine	E	LAMARCHE Sylvaine	P
CHAYRIGUES Jean François	P	LELONG Corinne	
COLAS Isabelle	P	MORAND Véronique	P
COLAS Régis	P	PETIT Marc	P
COUPIER Alexia	P	PRZYBYSZEWSKI Jean Luc	P
COURTOIS Patricia	P	RAISIN DADRE Laurent	P
GROUILLIER Vanessa	E	RICCARDI Daniel	P
GUERRET Jean pierre	P	SENA Dominique	P
HELME Thierry	E	SEVERAC Gilles	P
SUPPLEANTS			
BARNIER Véronique	E	PERREAUT Stéphane	P
LAFOND Catherine	P		

P, présent, E, excusé,

PRESIDENTS COMMISSION

ARCHEO TROUBAT Olivier		NEV GRAND Sébastien	R
ENV ET BIO REVERDY Bénédicte	P	PSP COUZIN Gabrielle	P
PHOTO GIL Christophe	P	TIR SECRET Ghislaine	P
SOUT COLOSIO Philippe	P	CTR DESSERTINE Anne Solange	P
APNEE PEAN Philippe		MED. MERCIR GUYON Charles	
HOCKEY DOOMS Maxime JF CHAYRIGUES	R	JURIDIQUE GRIPON Christophe	
NAP CURE Anne Edith	P		

PRESIDENTS CODEP

01 ANTUNES Carlos – BOULLY Sylvie	R	43 BENTO Paolo	A
03 PERNETTE Noël		63 PRZYBYSZEWSKI Jean Luc (CD)	P
26/07 GONTHIER Thierry	P	69 PETIT Marc (CD)	P
15 SEVERAC Gilles (CD)	P	73 PICARD Dominique	
38 HELME Thierry (CD)	E	74 GUERRET Jean Pierre (CD)	P
42 LYOEN Michel	E		

INVITES

RICCARDI Monique	P		

1°Réunion du Comité directeur seul.

La réunion du Comité Directeur débute à 9h l'ordre du jour ayant fixé la présentation et le vote du budget du Comité Aura pour l'année 2018.

1 .1 La méthodologie

- Après une longue collecte d'informations, basée sur la fiche de chiffrage, auprès des organisateurs d'actions, une première démarche d'affinage réalisée avec/par les différents responsables de pôles, le comité de gestion a amendé et validé les différents projets.

Pour arriver à ce résultat et assurer une attribution déterminée de même manière,

- o Pour chaque action semblable, un barème par journée stagiaire (élèves + encadrants aux normes fédérales) a été défini.
- o Pour des actions annexes types, comme certains déplacements, l'animation de la commission, des forfaits standards sont mis en place, avec la prise en compte de la spécificité de chaque commission.
- o Pour les CODEP, il est fixé un seuil mini de 100€

Le planning de mis en place est celui défini lors du CD de mai 2017 a été suivi avec :

- o Collecte des demandes
- o Une première approche par pôle :
- o Une consolidation avec le comité de gestion (7 personnes) pour parvenir à un arbitrage selon les règles d'attributions mises en œuvre.
- o Environ 1000 h de travail ayant été consacrées à cette analyse. (responsables d'action, présidents de commissions, trésoriers, présidents CODEP, comité de gestion AURA)

1.2 Points particuliers pour les actions CODEP.

- o Afin de ne pas pénaliser les ressources attribuées aux actions des commissions, et la situation financière du comité régional le permettant, les ressources issues du Conseil Régional et du CNDS, ont été complétées par des ressources spécifiques AURA à hauteur de 13 000€. Il est évident que cette mesure n'est pas reconductible automatiquement d'année en année.
- o Le respect du plan de développement régional 2017/2020 n'est pas toujours constaté dans toutes les actions. Il convient en tout cas de poursuivre selon les objectifs fixés à savoir le développement des activités avec en priorité la formation de cadres, les sports et les jeunes, les publics éloignés avec dans chaque action une sensibilisation développement durable. Il est clair que les aides futures en tiendront compte et pourront être revue à la baisse.

1.3 En Synthèse.

intitulé	Codep	Commissions Aura	Divers activités	Total
Actions	110	113		223
Journées stagiaires	8 765	6 885		15 650
Aide financière	56 194€	74 102€	27 250€	157 546€

1.4. Quels enseignements tirés de la campagne budgétaire 2018

- Le point de départ à partir des demandes des Codep s'élève à 81K€ pour un montant prévisionnel de 45K€. Ceci a conduit à écarter 70 actions proposées.
- Ce sont souvent les présidents de Codep qui ont rempli les fiches actions quelque fois avec une moindre implication des responsables. Certains CODEP ont fait des demandes réalistes, d'autre moins
- Aura : Les crédits attribués aux commissions sportives sont en augmentation permanente depuis 2013
- Aura : Les crédits de la CTR diminuent du fait de la diminution du nombre de candidats au MF1 et de la suppression de stage
- La rubrique divers activité représente des actions générales soit : aide aux clubs, médaille, signalétique, communication, ETR...matériel
- Evolution du budget Aura : Recettes de 202K€ à 212 K€ notamment des apports complémentaires lié à la signature de la convention ETR. Dépenses prévues : 242K€
- A noter que le budget Aura permet d'augmenter les ressources prudemment définies dans le cadre des crédits ligue (région) pour les Codep par rapport à ce que pouvait attribuer les ligues (de 43K€ (dont déjà un complément AURA de 7625€) à 56K€ soit +13K€).

1.5 Débat sur les aides financières exceptionnelles aux compétitions internationales.

- A l'issue de la présentation, la question du financement des compétitions internationales sportives est débattue. Il est difficile de prévoir un budget précis car, les règles nationales sont différentes suivant les commissions et les années. On a pu ainsi attribuer, en séance du 23 septembre 2017, une aide de 1000€ aux compétiteurs championnat du monde Hockey U19 et U23. Décision liée aux bons résultats, à la volonté d'encourager la pratique du sport particulièrement chez les jeunes, le niveau national n'apportant à ce jour une aide financière nettement insuffisante.
- A la suite du débat le CD décide d'examiner au cas par cas les questions posées par les compétitions internationales, en cadrant précisément le sujet, lorsqu'il se pose avec des propositions concrètes soumises ensuite pour consultation électronique auprès des membres du CD. Il s'agit d'actions non prévues au budget examinées au « coup par coup » par souci de souplesse et d'adaptation aux évolutions.

1.6 : Le projet de budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

2° Comité directeur élargi aux présidents des commissions AURA et présidents de CODEP hors CD.

- **2.1 Présentation du budget 2018.(Daniel RICCARDI)**
Retour sur le budget arrêté par le CD en première partie de journée avec les différents commentaires
- **2.2 Pôle culturel, (Régis COLAS)**
- Une stabilité d'ensemble pour l'ensemble des commissions relevant de ce pôle..
 - o Archéologie : basée sur les demandes, les comptes rendus d'action
 - o Audio-visuel : bonne valorisation de ses actions
- **Archéologie (O. Troubat) : pas de retour.**

➤ **Biologie et environnement (Bénédicte Reverdy)**

Orientations sur la formation cadres et sur les formations vers les jeunes.

2 stages de formation de cadres et un objectif constant comme la participation aux formations GP, être en interaction avec la commission technique. Une orientation « jeune » qui convient de stimuler pour sensibiliser les jeunes à l'environnement. De ce point de vue il faut changer de paradigme et évoquer particulièrement la notion d'environnement. Ce qui signifie la nécessité d'organiser des supports pour la formation des autres commissions et mettre en avant auprès de l'éducation nationale la notion d'environnement lors de l'intervention dans les classes. Jean Marc Bel (SCA) évoque à ce propos la prochaine publication d'une plaquette en 7 volets sur l'environnement sous marin.

➤ **Audio visuel (Christophe Gil) :**

- La commission participe activement en soutien aux autres commissions (tir sur cible, PSP, NEV).

➤ **Souterraine (Ph.Colosio) :**

Un débat pas toujours serein sur les relations commission régionale/commission nationale.

La particularité de cette activité réside dans le fait qu'elle a besoin de matériel important et coûteux impliquant beaucoup d'argent ou une mutualisation des moyens.

La commission nationale, dans le cadre de projets confiés à la région met du matériel à disposition du projet. Matériel qui a pu être utilisé au-delà du projet par le passé. Pour plusieurs raisons, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce qui a conduit à des difficultés et une exacerbation des rivalités, rendant difficile la résolution des problèmes.

Le projet de budget 2018 est pratiquement le double de la réalisation 2017. Nous ne pouvons y donner suite pour raison budgétaire, mais aussi parce nous devons nous assurer de la pérennité de la commission. Tous les achats de matériels sont suspendus.

La logique voudrait que la commission régionale soit représentée au niveau national dans le respect des règles fédérales. La priorité est de trouver un président susceptible de remettre la commission sur les rails... Une élection aura lieu lors de l'AG du 13 mars 2018...

Le CD espère qu'au cours du 1er semestre 2018 les différents acteurs engagés avec compétences dans l'animation de cette activité trouveront les moyens d'harmoniser leurs points de vue dans l'intérêt général de la commission avec notamment un règlement intérieur équilibré.

2.3 Pole sportif.(Georgette JORAND)

- Tous les budgets sont à la hausse, privilégiant la formation des cadres et l'orientation vers les jeunes. Des forfaits ont été établis ainsi que des ratios encadrant/stagiaire adaptés aux activités sportives

➤ **Nage avec palmes (Anne-Edith Cure) :**

- Une activité atypique avec une réelle activité sportive de statut national et international, lié à son statut de haut niveau.
- 3 nageurs de statut haut niveau disposant d'un statut assorti d'obligations (entraînement, matériel, obligation de suivi médical, participation aux manifestations et obligation de résultats
- Pour l'année 2018 organisation d'une formation de monitorat (4 à 5)
- En recherche d'un entraîneur de haut niveau pour la région
- Projet d'un film en direction des encadrants de type tutoriel (financement partiel du national mais nécessité d'une piscine et d'un caméraman)
 - Stage programmé prochainement en essayant d'intégrer d'autres activités (NEV, PSP ...etc.)

➤ **Nage en eaux vives (Françoise GRAND représentant Sébastien GRAND) :**

il existe une dizaine d'encadrants (1 EMF2, 7 EMF1, 9 initiateurs), dans **cette discipline qui doit mettre en priorité absolue le recrutement et la formation des cadres**, indispensable au développement de cette activité.

Le volume de personnes suivant les actions de sensibilisation devrait déboucher ensuite sur des formations de Niv.1, Niv.2. Ne pas négliger les pratiques rivières classe 1 & 2 qui doivent jouer le rôle de vivier pour les catégories supérieures

La construction de la filière est un long processus et nécessite toute les forces vives de la commission. Enfin, un calendrier des formations est nécessaire à communiquer aux présidents de clubs. et Codep afin que des stages de formation puissent être portés à la connaissance de tous. Une implication plus forte de tous les acteurs clubs est à développer.

➤ **Plongée Sportive en piscine (Gabrielle Couzin)**

- Objectif de formation : former 2 MF2 pour répondre aux demandes de formation MF1.
- Des formations arbitre ont eu lieu
- Des compétitions sont prévues dans de nombreux départements (championnat ou Open ou critérium).
- Le championnat de régional est prévu à la mi-avril, le championnat national début juin.
- Des actions d'initiation sont demandés par les clubs des Codep 38, 15, 74, 73,42.

➤ **Tir sur cible (Gislaine Secret)**

La commission a été relancée, 7 initiateurs ont été formés des journées de démonstration ont été organisées.

➤ **Hockey sub aquatique (Jean François Chayrigues) en l'absence de Maxime DOOMS**

➤ **Apnée (Philippe PEAN) Absent. commission en cours de redémarrage**

- Pas d'info particulière

2.4 Technique.(Anne Solange DESSERTINE)

- La réduction de budget est liée à la diminution prévisionnelle du nombre de stagiaires dans les formations MF1 pour 2018. A noter la prise en compte du secourisme et des activités handisub au niveau CTR, avec un référent pour chaque discipline.
- 6 MF2, 36 MF1, Anthéor, GP, Rifap, nouvelles modalités pour le TIV.
- Besoin de réaliser des supports audiovisuel de type films
- Organisation des ateliers encadrant.
- Secourisme : Organisation de formation PSE1 au travers d'organisme agréé dans la mesure où la FFESSM n'est pas agréé

2.5 Allocation actions Codep. (56K€ au lieu de 45K€ en 2017).

- Codep 01 : 4 673€ : nouveau demandeur
- Codep 07/26 : 6 769€ : actions identiques à 2017
- Codep 38 : 10 713€ actions identiques à 2017
- Codep 42 : 4 711€ nette augmentation par rapport à 2017, bénéficie de l'application des forfaits
- Codep 63 : 6 165€ en augmentation par actions rapport à 2017, bénéficie de l'application des forfaits
- Codep 69 : 12 474€ intégration en sus des manifestations importantes aux actions déjà existantes
- Codep 73 : 1 285€ nouvelles demandes
- Codep 74 : 9 404€ forte augmentation par rapport à 2017 importantes dont un voyage Handisub.
- Codep 03, 15, 43 : pas de demandes mais possibilités d'ajustement en cours d'année
- Compléments d'info :
 - les journées RIPE ne sont pas planifiées à l'identique pour 2018.
 - Reprise de provisions prévue à hauteur de 27K€

2.6 Dimension développement durable et actions planifiées.(Daniel)

Sur la thématique du développement durable il apparaît que de nombreuses actions s'inscrivent dans cette démarche et qu'il est intéressant de le faire savoir (cf. présentation faite aux assises des organes déconcentrées octobre 2017). IL serait nécessaire d'instiller cette préoccupation tout en faisant en sorte d'intégrer cette démarche dans les formations, les compétitions, les différentes actions réunissant licenciés et autre public.

Lister ce qui est déjà fait pourrait être un premier pas important dans cette démarche. C'est avant tout un devoir citoyen ! Nous devons enfin œuvrer à ménager un futur aux générations à venir.

Faire porter sur la fiche compte rendu d'action ce qui a été fait pour le développement durable au niveau de l'action.

Mettre en place un projet sur l'olympiade

2.7 Personnes en situation de handicap.

Pour mémoire un des axes du projet régional privilégie la prise en charge des personnes en situation de handicap. Ceci génère un large débat concernant l'acceptabilité des personnes en situation de handicap dans les clubs et au sein des activités des commissions. Ceci résulte d'une perception parfois erronée des présidents de clubs, de la crainte quant aux conséquences juridiques, de l'absence de formation spécifique handi au sein des commissions (sauf CTR), sans évoquer la question des compétitions qui relèvent de la fédération attributaire (handisports et Sports adaptés).

- Toutes les commissions indiquent qu'il n'y pas de restrictions et que chacune travaille déjà dans le champ de la transversalité. IL est donc nécessaire de mieux faire connaître les attentes, et de valider les propositions avec le référent CTR.
- **Demande est faite à la CTR pour élaborer une plaquette d'information à destination de toutes les commissions et Codep qui seront interrogés sur leurs contraintes et leurs possibilités.**

2.8 Assemblée générale AURA 2018 (Régis/isabelle) + soutien Laurent

- Elle aura lieu à Viviers en Ardèche dans les bâtiments du diocèse (salles de réunion pour les commissions, auditorium à 10 mn à pied, hébergement sur place). 20 bénévoles estimés nécessaires
- L'organisation logistique est toujours un point de préoccupation (pour les participants à l'AG, diffusion rapide sur le site (IC et RC)), pour les membres du CD (L.R-D). Attention à la réservation des repas
- Liste et coordonnées des personnalités locales à inviter à fournir à Daniel (Régis/Isabelle)
- Les invitations des « politiques » et responsables d'administration seront faites par Laurent/Daniel sur la base de la lettre type et de la liste des personnes à inviter. (locales + régionales)
- Les invitations des sportifs distingués sont effectuées par JP. G qui saisira toutes les commissions. Nécessité de définir le protocole et la remise de prix.

2.9 Communication (Marc)

Supports : L'ensemble des supports sont produits et distribués (drapeau, bâches, flamme Les graphiques pour les supports (tee-shirt, maillot de bain, survêtement, tente parapluie) sont disponibles mais non encore intégrés. Une nouvelle demande sera organisée auprès des commissions pour arriver à une définition homogène des vêtements, en priorité au niveau de la Team Aura.

Les Tee-shirt sont en attente des avis des différentes commissions. Chaque commission envoie ses besoins et viendra ensuite la décision de « qui fait quoi » et du budget dispo .

Les tentes parapluie à destination des CODEP sont équipées de photos sur 3 cotés.

- Un coté activités FFESSM
- Un coté Développement durable
- Un coté avec logo CODEP
- En pied de bâche, les logos de nos partenaires principaux.

Mise en place d'une équipe COM Aura :

Nous sommes en difficulté sur ce sujet. Pas d'équipe, pas de réseau structuré....Facebook et autre monopolise une communication éphémère non structurée.

Pas de réponse des personnes interrogées.

Mise en place d'un réseau de « com. » : il avait été prévu initialement un réseau Com Aura avec un correspondant de Codep dans chaque Codep faisant remonter l'information. Des administrateurs Face book pourraient être une solution.

- Projet de carte de vœux qui sera envoyé par voie électronique et aux institutionnels. Sera utilisé la photo des RIPE avec un texte « Ad hoc » (Stephane P.)
- Calendrier Aura : Christophe G. se propose de relancer ce projet envisagé l'année dernière.
- Les comptes rendus d'actions financés grâce aux subventions région doivent bien faire l'objet d'un retour de façon à valoriser ce qui est fait. Cette façon de faire constitue un des éléments qui ont permis d'obtenir des crédits de la Région, avec en particulier, pour le conseil régional, des photos montrant la présence du logo.

De façon générale et pour la quasi-totalité des commissions il faut rappeler que pour toutes les activités, il est nécessaire d'avoir une trace photographique mettant en évidence la FFESSM et les logos de nos partenaires. Les différents outils ont été créés pour cela.

2.10 Coûts participation actions AURA aux licenciés venant d'autres régions. (Hors Bourgogne)

- Confirmation du principe selon lequel les licenciés venant d'autres régions règlent leur stage au prix coutant c'est dire en neutralisant la subvention régionale Aura. C'est une pratique déjà en cours dans d'autres régions répondant au principe d'équité.

2.11 Actions jeunes : Vanessa

2.11.1 Nécessité d'avoir un réseau jeune regroupant les correspondants de chaque CODEP. Les Codep 01, 26/07, 38, 69 74 ont un représentant identifié.

Les finalités de ce réseau sont :

- o Echanger et partager sur les bonnes pratiques de chacun.
- o Aider les CODEP ou clubs dans ce domaine
- o Recenser les actions réalisées impliquant des jeunes
- o Transmettre les actions ou orientations définies au niveau national

2.11.2 Mettre en œuvre une ou plusieurs manifestations au niveau régional, avec le soutien de l'ensemble des référents jeunes CODEP et des commissions départementales et régionales

Une idée dans l'air...Alternative aux RIPE qui reviennent chers : organiser des AURÉADES (sur une proposition de Véronique MORAND....) avec des initiations aux activités et des « confrontations » dans le champ sportif.



Ce pourrait être une Alternative aux RIPE, qui reviennent chers :
Réflexion en cours. Vanessa fait une proposition

2.12 Dons et Défisicalisation. (cf. annexe)

Sujet délicat à aborder s'il en est. Tout encadrant, tout dirigeant souhaite voir ses adhérents indemnisés des frais supportés au sein de l'association.....tout en ménageant ses finances. Autoriser les dons défiscalisables semble paraître un bon moyen. Il est toutefois important d'en bien comprendre les règles. Nous faisons une proposition, validée par notre service juridique national, applicable aux OD, reconnu d'utilité publique. (Comité régional et Codep). Pour les clubs, une clause d'éligibilité du club à ce régime est à valider.

Voir document annexe, applicable au comité régional. Ayant reçu l'aval de notre président de commission juridique national.

2.12 Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Pour toutes les activités sportives qui utilisent des équipements E.P.I, les présidents doivent être très attentifs à leur maintenance de façon à éviter tous risques pouvant entraîner une recherche en responsabilité en cas d'incident.

Les matériels de protection de la pratique peuvent être soumis à cette réglementation, quelque-soit la discipline. Attention en particulier pour la nage en eau vive avec les casques, les gilets, flotteur... qui doivent avoir l'agrément CEE, ne pas être modifiés et être l'objet d'un inventaire et d'une vérification annuelle

Les consignes et matériel concernés doivent être fourni par les commissions nationale. Ce qui est certain, c'est que tout équipement homologué CE qui est modifié perd sa qualification CE avec tout ce qui en découle. Ex les flexibles détenteurs utilisés en épreuve immersion en nage avec palme ne doivent pas être raccourci et serrés au niveau du 2° étage avec un collier serflex

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 17 h . Les prochains rendez-vous sont : 9 mars 2018 Comité directeur avant AG du 10 mars 2018.

Daniel Riccardi
Président du Comité directeur

Laurent Raisin-Dadre
secrétaire du Comité directeur

F.F.E.S.S.M. - A.U.R.A.

F.F.E.S.S.M. - A.U.R.A.

Récapitulatif des décisions prises.

Index	Décisions prises et initiales des personnes en charge du dossier
1.6	Le projet de budget 2018 est approuvé à l'unanimité.(cf tableau en annexe)
1.5	Aide au financement des compétitions internationales : les demandes non connues à l'avance peuvent faire l'objet d'une demande de financement hors budget sur la base d'une fiche action soumise par consultation électronique aux membres du CD.
2.6	Souhait du CD de voir figurer dans le compte rendu d'action des commissions la dimension développement durable
2.7	Personnes en situation de handicap : la CTR préparera une plaquette d'information à destination de toutes les autres commissions qui seront interrogées sur l'intégration de personne en susur leurs contraintes et leurs possibilités.
2.8	AG AURA : les invitations des « politiques » et responsables d'administration seront faites par L.R-D/DR sur la base de la lettre type et de la liste des personnes à inviter.
2.8	AG AURA :Recenser l'hébergement pour les membres du CD et Codep(L.R-D).
2.8	AG AURA Les invitations des sportifs distingués sont effectuées par JP. G qui saisira toutes les commissions
2.9	Projet d- Carte de vœux qui sera envoyé par voie électronique et aux institutionnels. Sera utilisé la photo des RIPE avec un texte « Ad hoc » (Stephane P.)
2.5	Calendrier Aura : Christophe G. relance le processus
2.10	Confirmation du principe selon lequel les licenciés venant d'autres régions règlent leur stage au prix coutant
2.11.2	Projet les AUREADES, Vanessa GROUILLER
2.12	Instruction défiscalisation
2.13	EPI : consignes à respecter